

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS L'AGRICULTURE

Près de 70% de tous les enfants qui travaillent le font dans le secteur agricole, soit près de 108 millions de garçons et de filles!



Defini comme un travail qui n'est pas adapté à l'âge d'un enfant, il a des conséquences sur l'éducation des enfants, ou il peut compromettre leur santé, leur sécurité et leurs valeurs. Dans le monde entier, cela reste un problème typique de la pauvreté rurale.



Voici le récit type d'un enfant travaillant dans l'agriculture, il est de plus en plus impliqué dans le travail et forcé de quitter l'école trop tôt

Voici le récit type d'un enfant qui vit et fait son apprentissage dans une zone rurale, et dont les droits sont respectés grâce à ce que préconise la FAO



6-8 ans

Dès son jeune âge, l'enfant doit composer entre l'école et le travail, trop long et trop dur pour son physique.

9-11 ans

Au fil du temps, l'enfant a de mauvais résultats à l'école, il est trop fatigué et incapable de suivre une scolarité régulière à cause du travail.



12-14 ans

L'enfant est contraint de quitter l'école et désormais, il travaille à plein temps.

15-17 ans

L'enfant a atteint l'âge minimum requis pour l'emploi, mais il exerce des tâches dangereuses, ce qui signifie qu'il/elle est encore forcé(e) au travail. L'enfant est également privé de l'opportunité d'une éducation et d'une formation professionnelle.

18-19 ans

L'enfant est désormais un jeune adulte et n'a pas eu la chance de développer les compétences nécessaires pour obtenir un travail décent. Il/elle est pris au piège dans un emploi non qualifié, il est mal payé, et bénéficie d'une faible protection sociale et d'un pouvoir de négociation limité.



6-8 ans

L'enfant va à l'école et bénéficie d'une éducation gratuite, obligatoire et de qualité.

9-11 ans

Grâce aux transferts d'espèces et aux repas scolaires gratuits, l'enfant est encouragé à continuer l'école.



12-14 ans

L'enfant exerce des tâches agricoles sans danger, pour des heures limitées et en dehors des horaires scolaires. L'enfant apporte d'importantes contributions aux moyens d'existence de sa famille et acquiert des compétences d'agriculture et de vie pour l'avenir.

15-17 ans

L'enfant va au collège et/ou suit une formation professionnelle adaptée aux contextes ruraux et agricoles. Il/elle acquiert des aptitudes de vie et des compétences agroalimentaires pouvant déboucher sur un emploi rural décent.

18-19 ans

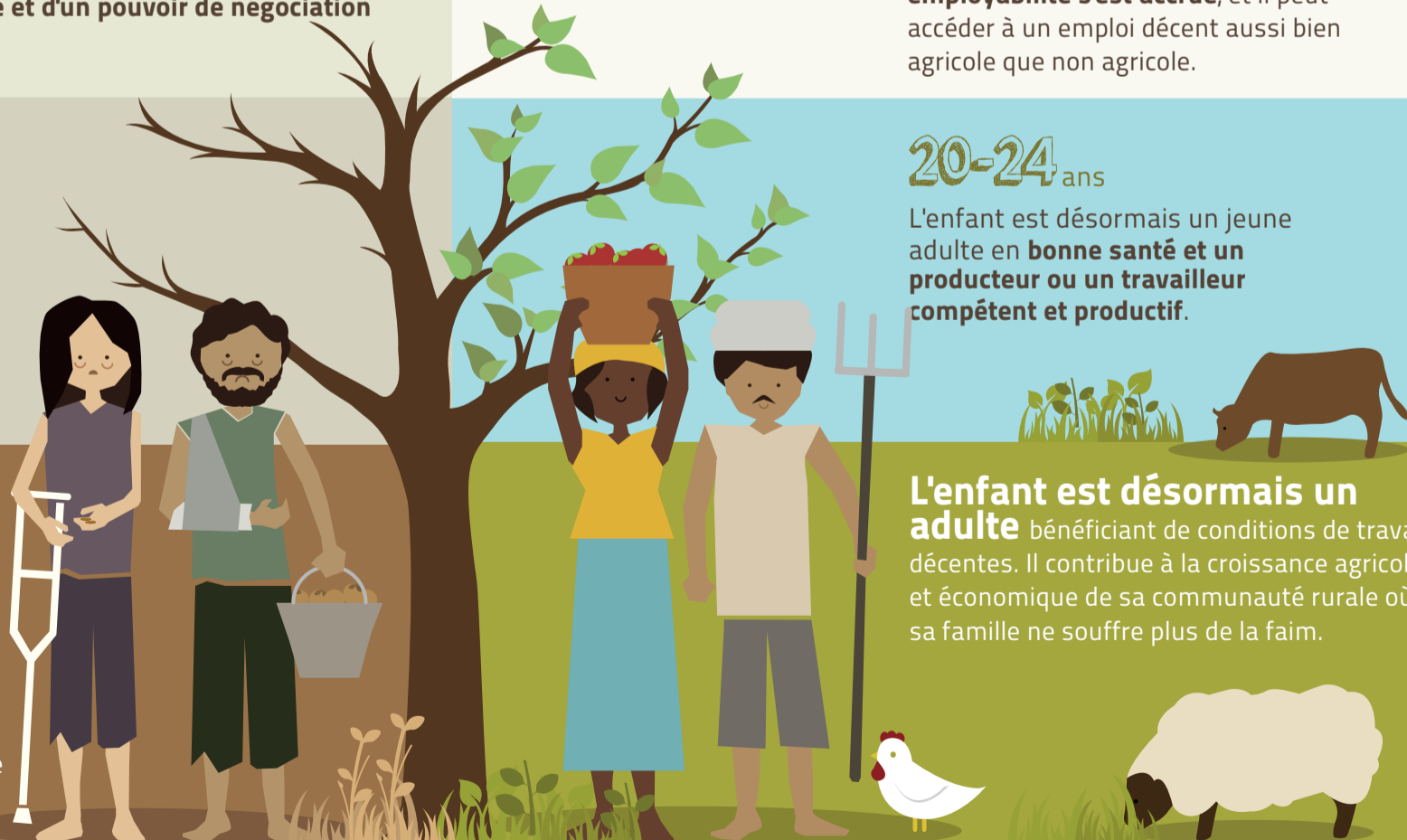
En tant que jeune adulte, son employabilité s'est accrue, et il peut accéder à un emploi décent aussi bien agricole que non agricole.



20-24 ans

Après des années de tâches dangereuses, le jeune adulte peut souffrir d'un handicap ou des effets chroniques d'une maladie liée au travail.

L'enfant est désormais un adulte et un producteur agricole. Sans éducation, il/elle a moins de probabilités d'adopter de nouvelles technologies et pratiques, s'adapter aux chocs, allouer des ressources efficacement, ou gérer en toute sécurité les produits agrochimiques. Ses conditions de travail sont aussi précaires; cela perpétue le cycle vicieux de la pauvreté rurale au sein de sa communauté.



20-24 ans

L'enfant est désormais un jeune adulte en bonne santé et un producteur ou un travailleur compétent et productif.

L'enfant est désormais un adulte bénéficiant de conditions de travail décentes. Il contribue à la croissance agricole et économique de sa communauté rurale où sa famille ne souffre plus de la faim.

fao.org/childlabouragriculture/fr



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



©FAO, 2017